

ALERTE PODOTACTILE

DALLE RÉSINE
DALLE POLYMÈRE
DALLE MINÉRALE
DALLE INOX
DALLE ALUMINIUM
PLOT POLYMÈRE
PLOT INOX
CLOU INOX
CLOU ACIER VIEILLI

NEZ DE MARCHÉ

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
NEZ DE MARCHÉ PLAT
NEZ DE MARCHÉ PLAT STRIÉ
NEZ DE MARCHÉ INSERT
NEZ DE MARCHÉ COMBO
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE STRIÉ

CONTREMARCHE

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
CONTREMARCHE ALU PEINT
CONTREMARCHE ALU POLYMÈRE

GUIDAGE PODOTACTILE

BANDE RÉSINE
BANDE POLYMÈRE
BANDE MINÉRALE
PROFILÉ POLYMÈRE
PROFILÉ MINÉRAL

ACCESSIBILITÉ EXTÉRIEURE



TESTS DE PERFORMANCE*



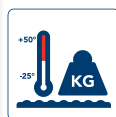
Résistance à la glissance

Test SRT de la semelle > 0,40
Test AFPV du plot > 0,45



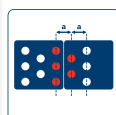
Résistance feu et fumée

Test feu
Test fumée



Stabilité du produit

Test stabilité dimensionnelle



Dimensionnement et continuité



Pouvoir adhésif

Test de pelage FINAT (adh épais)

53,6 N / 25 MM

DALLE PODOTACTILE MINÉRALE DP4M



AVANTAGES / BÉNÉFICES PRODUIT

La dalle minérale PROOPLE est insensible aux UV et aux intempéries. Très résistante au trafic intense et à la glissance, elle est recommandée pour les ERP de catégorie 1 et la voirie. Par son aspect minéral naturel, elle convient parfaitement aux lieux classés.

CONFORME NF P98-351

MINÉRAL / MARBRE

RÉSISTANTE AUX UV

ASPECT PIERRE NATURELLE

CONFORME REACH

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

TRAFIC INTENSE

TRÈS RÉSISTANT À LA

GLISSANCE

MISE EN CIRCULATION RAPIDE



NOTRE CONSEIL

Dans une démarche RSE, optez pour l'adhésivage qui élimine les risques santé pour les opérateurs et la gestion des déchets dangereux.

MODE DE POSE

Pose par adhésivage

- Temps de pose < 1 minute par dalle
- Sol sec et propre de granulométrie < 2 mm
- Remise en circulation immédiate

Pose par collage

- Pose avec une colle méthacrylate bi-composante
- Tous types de sols hors pavage
- Remise en circulation < 1 heure

Trafic supporté : piétonnier uniquement

Consultez nos fiches de pose

Tests réalisés par les laboratoires nationaux suivants : **GINGER CEBTP**, **CEREMA**, **LNE**

* RÉGLEMENTATION | Norme produit NF P98-351 (06/2021). Arrêtés du 8/12/2014 (ERP / IOP existants), 20/04/2017 (ERP et IOP neufs) et du 25/06/1980 (sécurité incendie ERP).

VERSION 2021

ALERTE PODOTACTILE

DALLE RÉSINE
DALLE POLYMÈRE
DALLE MINÉRALE
DALLE INOX
DALLE ALUMINIUM
PLOT POLYMÈRE
PLOT INOX
CLOU INOX
CLOU ACIER VIEILLI

NEZ DE MARCHÉ

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
NEZ DE MARCHÉ PLAT
NEZ DE MARCHÉ PLAT STRIÉ
NEZ DE MARCHÉ INSERT
NEZ DE MARCHÉ COMBO
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE STRIÉ

CONTREMARCHE

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
CONTREMARCHE ALU PEINT
CONTREMARCHE ALU POLYMÈRE

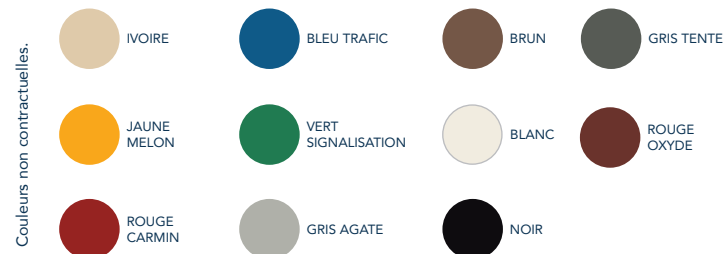
GUIDAGE PODOTACTILE

BANDE RÉSINE
BANDE POLYMÈRE
BANDE MINÉRALE
PROFILÉ POLYMÈRE
PROFILÉ MINÉRAL

DIMENSIONS

RÉFÉRENCE	DIMENSIONS	TYPE DE LARGEUR*	USAGE
DP4M	412 x 600 mm	standard / réduite	ERP/IOP

COULEURS



CONDITIONNEMENTS

RÉFÉRENCE	DP4M
DIMENSIONS (mm)	412 x 600
PACK	4 UNITÉS
DÉTAILS	2 UNITÉS

Pénibilité : Poids du colis <15 Kg

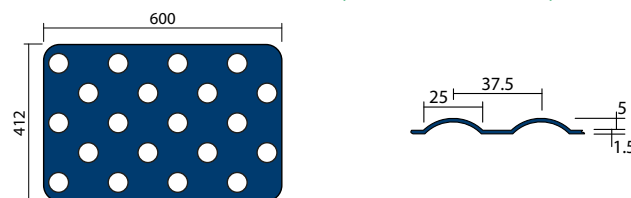
CONDITIONS DE STOCKAGE ET D'USAGE

Stocker dans l'emballage d'origine, à l'abri de l'humidité. Manipuler à une température comprise entre +5°C et +30°C.

ENTRETIEN

Lavage à l'eau et aux détergents classiques avec brosse souple.

SCHÉMA TECHNIQUE (Cotes en mm)



EN RÉSUMÉ

Le dispositif d'éveil de vigilance sera une dalle podotactile en résine minérale à granulats de marbre prête à coller ou pré-adhésivée de 600 mm de longueur et de 412 mm de largeur de type PROOPLE DP4M ou équivalent.

Elle sera constituée d'une semelle de 2 mm d'épaisseur et de plots de 25 mm de diamètre et de 5 mm de hauteur régulièrement disposés en quinconce.

Particulièrement adaptée aux environnements extérieurs, la dalle sera insensible aux UV et aux intempéries et sera résistante au trafic intense.

La résistance à la glissance de la semelle de la dalle sera d'un coefficient de 0,69 selon le test SRT sous eau et celle des plots sera d'un coefficient de 0,49 selon le test AFPV sous eau.

Sa résistance au feu sera conforme et classée M2, sa résistance à la fumée conforme et classée F1 et son pouvoir adhésif linéaire en version préadhésivée de 53,6 N/25 mm.

Elle se fixera à l'aide d'une colle méthacrylate bi-composante dans sa version à coller sur tous types de sols (hors pavages) ou par adhésivage à l'aide d'un adhésif épais dans sa version pré-adhésivée sur sol sec et propre dont la granulométrie sera inférieure à 2 mm.

La dalle sera conforme à la norme NF P98-351 juin 2021 en vigueur afin de matérialiser l'alerte podotactile nécessaire à l'approche d'une descente d'escalier, d'une traversée piétonne ou d'un quai de transport collectif guidé, maritime ou fluvial par contraste visuel et détection au pied, à la canne et par les chiens-guides d'aveugles.

Le contraste visuel de la dalle par rapport au sol adjacent devra respecter les valeurs requises par cette même norme.

Dans le cadre de sa politique environnementale, de sécurité et d'hygiène et afin de connaître les impacts environnementaux des travaux, le maître d'ouvrage demandera à l'entreprise de fournir une attestation certifiant que les matières premières utilisées dans le processus de fabrication sont conformes au règlement REACH et ne devront pas contenir plus de 0,1% de substances identifiées dans la liste SVHC (CMR 1-2, métaux lourds, solvants).

L'entreprise devra également joindre les résultats des tests de conformité à la norme NF P98-351 juin 2021 effectués par un organisme de certification indépendant ou en interne par PROOPLE.